



Réf. :

المرجع :

Rabat, le 12 octobre 2012

## Compte rendu de la visite d'études en Suède

Conformément aux dispositions du contrat de jumelage relatives au renforcement des capacités internes de l'Office des Changes en matière de ressources humaines, une cinquième visite d'études a été organisée en Suède du 17 au 20 septembre 2012 auprès du Bureau Central de Statistiques (BCS) et de la Banque Centrale. La liste des participants est présentée en Annexe.

Le BCS qui relève du Département des finances est chargé de l'élaboration des statistiques du commerce extérieur. Il établit également les statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale pour le compte de la Banque Centrale en vertu d'un contrat conclu entre les deux parties.

### I. Cadre de coopération entre le BCS et la Banque Centrale

Selon la législation Suédoise en vigueur, la Banque Centrale est chargée de l'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale à l'instar de la plupart des pays de l'Union Européenne. Ainsi, elle a établi la balance des paiements depuis 1947 jusqu'à 2007, date à laquelle elle a confié cette mission au BCS.

Le processus d'externalisation de cette mission a été favorisé d'une part, par l'abolition du contrôle des changes en 1989, source importante de l'information utilisée pour les besoins de la balance des paiements et d'autre part, par l'abandon du régime de taux de change fixe en 1992.

En dépit des difficultés engendrées par ces deux décisions, la Banque Centrale a continué à établir la balance des paiements sur la base des comptes rendus de paiement. Toutefois, l'augmentation du volume des règlements des transactions entre la Suède et le reste du monde, l'exécution d'une partie de ces règlements à partir de l'étranger sans passer par les banques suédoises qui établissent les comptes rendus de paiement et la pratique de la compensation ont rendu difficile la collecte de l'information sur la base des comptes rendus de paiement dont la qualité s'est dégradée eu égard à la charge importante des banques en la matière.

Pour remédier à cette situation, il a fallu recourir aux enquêtes statistiques, d'où la décision en 2003 d'externaliser la collecte de l'information au BCS ayant l'expérience et les ressources nécessaires en matière d'enquêtes.

En 2007, tout le processus de l'établissement de la balance des paiements a été confié au BCS. Les deux parties ont signé un contrat de quatre ans renouvelable qui définit les obligations respectives de chaque partie notamment, en ce qui concerne le respect des normes, des méthodologies et des délais de production et de diffusion des données. La prise en charge de toute modification dans le processus de collecte et de compilation de la balance des paiements doit faire préalablement l'objet de concertation entre les deux parties.

Durant les trois premières années, la Banque Centrale a accompagné le BCS à travers la mise à sa disposition de ses compétences notamment en matière de normes et méthodologies internationales.

En dépit de l'externalisation de cette mission, la Banque Centrale demeure la seule responsable vis-à-vis des instances internationales et européennes. Elle reste ainsi tenue d'appliquer les directives et les réglementations d'Eurostat et de la Banque Centrale Européenne et ce, même si elle ne fait pas partie de la zone Euro. Elle participe, conjointement avec le BCS, à tous les comités, groupes et task forces sur les aspects liés à l'établissement de la balance des paiements et de la Position Extérieure Globale (adoption de nouvelles méthodologies, nouvelles données à produire, harmonisation entre les différentes statistiques financières et la balance des paiements...).

## **II. Processus de production et de diffusion des statistiques du commerce extérieur**

La présentation de l'expérience suédoise en matière d'élaboration des statistiques du commerce extérieur a concerné plusieurs aspects relatifs à la collecte, au traitement et à la diffusion de ces statistiques.

### **a - Les sources d'information**

Le BCS utilise plusieurs sources d'information pour l'élaboration des statistiques du commerce extérieur, il s'agit principalement :

- des données obtenues auprès de la douane concernant les échanges commerciaux de la Suède avec les pays en dehors de l'Union Européenne (commerce extrastat). Ces données sont établies sur la base des déclarations douanières souscrites par les opérateurs suivant la législation douanière en vigueur dans l'UE ;

- des enquêtes auprès des entreprises pour la collecte des informations nécessaires à l'élaboration des statistiques des échanges commerciaux entre la Suède et les pays de l'UE (commerce intrastat) ;

- des données relatives à certains produits spécifiques, collectées directement auprès des opérateurs concernés (électricité, gaz, avions, navires...);
- des informations contenues dans les registres de la TVA pour faire des recoupements avec celles des enquêtes.

Les importations et exportations de la Suède avec les pays de l'UE représentent respectivement 70% et 60% de ses importations et exportations globales. La collecte des données relatives à ces échanges (intrastat) se fait mensuellement auprès d'environ 9500 entreprises, soit 400 000 transactions. Les opérateurs qui font l'objet de ces enquêtes sont ceux dont le chiffre d'affaires à l'importation ou à l'exportation est supérieur ou égal à 4,5 millions de couronnes suédoise, ce qui permet de couvrir 97% des exportations et 95% des importations intrastat de la Suède.

Les informations sont collectées principalement par voie électronique, soit 88% (IDEP - XML, EDIFACT, EDI - EDIFACT-, messagerie) et sur support papier, soit 12%.

#### **b - La production des données du commerce extérieur**

Les statistiques du commerce extérieur de la Suède sont établies selon le système du commerce spécial qui exclut les entrepôts de stockage. Ainsi, ces statistiques sont composées d'importations et exportations simples, des admissions temporaires pour perfectionnement actif et passif et des mouvements de marchandises spécifiques n'ayant pas fait l'objet de déclarations douanières.

Les données extrastat sont collectées deux fois par mois auprès de la douane. Elles sont préalablement contrôlées par celle-ci aussi bien au niveau des données détaillées qu'au niveau agrégé avant d'être transmises au BCS. Quant aux informations collectées par les enquêtes (données intrastat), elles subissent plusieurs contrôles par les services du BCS, dont principalement :

- les corrections automatiques des informations relatives aux transactions de faibles valeurs ;
- les validations des codes selon des tables référence ;
- le contrôle des prix unitaires ;
- la vérification des valeurs par entreprise comparativement aux mois antérieurs ;
- les réconciliations avec les données de la TVA pour identifier les entreprises qui n'ont pas répondu aux enquêtes ou celles dont les réponses ne sont pas cohérentes avec leurs déclarations de TVA.

### **c - Révisions et publication des données**

Le BCS procède régulièrement à des révisions des données. Ainsi, à l'occasion de chaque publication mensuelle, il procède à la révision des trois mois précédents relatifs au commerce intrastat et quatre mois antérieurs pour les données extrastat. Néanmoins, certaines révisions exceptionnelles peuvent être effectuées en cas d'erreurs flagrantes au-delà de ces périodes. Des révisions annuelles peuvent également être portées aux données relatives aux deux années précédant l'année de référence.

S'agissant de la publication des données, celles-ci interviennent 25 jours après le mois de référence pour les statistiques extrastat (la norme UE étant de 40 jours) et 55 jours en moyenne pour les données intra-stat (la norme UE étant de 70 jours).

Les données publiées sont disponibles sur le site internet du BCS selon les différentes nomenclatures : Nomenclature combinée à 8 chiffres (NC), la Classification Type pour le Commerce International (CTCI) à 5 chiffres et la classification Suédoise des produits par activité (SPIN).

Ainsi, lorsque la confidentialité est appliquée, la publication des données se limite au niveau de 4 positions de la NC, 3 positions de la CTCI et 3 positions de la nomenclature SPIN. Cette confidentialité peut être également demandée par les opérateurs si un produit donné est exporté ou importé par moins de trois opérateurs ou lorsqu'une entreprise réalise 50% de la valeur totale de ce produit.

### **d - Les statistiques régionales**

Le BCS a initié la publication des statistiques régionales des exportations de marchandises sur la base d'une enquête quinquennale effectuée directement auprès des unités de production. Il a également procédé à la production de ces statistiques sur une base annuelle en utilisant les informations de ladite enquête, les données des registres de commerce et les données intrastat et extrastat.

Les statistiques régionales des exportations produites annuellement se sont avérées peu fiables et comme ces données sont utilisées par les pouvoirs publics pour les besoins de la politique de développement des régions, le BCS a décidé d'arrêter leur publication. Ainsi, seules les données recueillies dans le cadre de l'enquête menée tous les cinq ans seront publiées.

### **e - les études d'asymétries**

Le projet européen de déclaration d'un seul flux (single flow system) concernant la collecte des statistiques intrastat a été initié dans le but d'alléger la masse d'informations demandées aux opérateurs. Il permettra ainsi aux exportateurs d'un pays de l'UE de ne fournir aux instituts statistiques que les informations concernant leurs envois vers le marché communautaire.

A cet effet, le BCS a commencé une coopération avec les producteurs des statistiques intrastat au niveau de certains pays de l'UE tels que le Danemark (de 2009 à 2012) et la Finlande (entre 2011 et 2012) pour la réalisation d'exercices miroirs. Les données utilisées pour la réalisation de ces exercices sont celles de la base de données ComExt d' Eurostat.

Ces études d'asymétries ont permis au SCB et aux instituts partenaires de constater et de corriger certaines erreurs détectées dans leurs statistiques et de discuter des mesures communes à adopter pour une meilleure cohérence entre les données déclarées de part et d'autre notamment en ce qui concerne:

- l'unification des méthodes utilisées ;
- la simplification des reporting, des codifications et classifications adoptées ;
- l'adoption des mêmes méthodes d'estimation ;
- les aspects liés à l'application de la confidentialité....

### **III. Appréhension des statistiques sur les échanges extérieurs au titre des services**

Le BCS établit les statistiques des échanges de services sur la base d'enquêtes : une enquête spécifique **sur les voyages** et une enquête **sur les services**.

#### **a. Enquête sur les voyages**

Le système de collecte d'information adopté à ce titre est constitué de trois sources d'information à savoir les cartes de crédit internationales, les bureaux de change et l'enquête sur les services.

Ainsi, pour **les cartes de crédit (70% des paiements) et les opérations de change**, le système de collecte **est exhaustif** et il est basé sur des questionnaires spécifiques adressés aux entités ayant réalisé ces opérations.

Quant à la collecte de l'information dans le cadre de l'enquête sur les services, le questionnaire administré à ce titre comporte des questions afférentes aux voyages qui permettent de compléter les données obtenues par les cartes de crédit internationales et les bureaux de changes. Les informations demandées concernent particulièrement les voyages à titre professionnel.

#### **b. Enquête sur les services (services autres que les voyages)**

Le système de collecte de l'information sur les transactions internationales de service s'opère selon une méthodologie **d'échantillonnage** qui consiste à envoyer des questionnaires spécifiques selon chaque type de services (15 types de questionnaires différents) par voie électronique, à des entreprises sélectionnées selon leur taille.

Pour les entreprises de grande taille, l'enquête couvre la totalité desdites entreprises alors que les entreprises de petite taille, l'enquête ne couvre qu'un échantillon de la population totale de ces entreprises.

L'échantillonnage passe par deux étapes en l'occurrence la constitution du répertoire et sa stratification :

- la **première étape** correspond à la constitution et à la mise à jour du **répertoire général** pour l'extraction de la population cible de l'enquête. Ce répertoire résulte d'un travail de synthétisation de bases de données des entreprises provenant de sources très diversifiées d'origines interne (registres de commerce élaboré par l'institut statistique pour les besoins de la comptabilité nationale, registre relatif aux filiales étrangères, etc.) et externe (administration des impôts, autorité de supervision des marchés financiers etc.).

- quant à la **stratification** du répertoire, il consiste en un découpage d'une part, par activité économique lequel permet de définir le type de services effectués par chaque entreprise et d'autre part, par taille en procédant à une classification des entreprises sur une échelle par ordre croissant allant de 1 à 6.

Les données collectées à partir de ces enquêtes font l'objet de traitement et de contrôle de qualité selon une méthode adoptée depuis l'année 2011 qui consiste à suivre les données pour les principales opérations et à valider ces données avec ces derniers dans le cas de changement notable constaté.

#### **IV. Elaboration des statistiques des investissements étrangers**

La compilation des statistiques des investissements étrangers par le Bureau central de statistiques se fait conformément aux recommandations de la 5ème édition du Manuel de la balance des paiements du FMI et de la définition de référence de l'OCDE (4<sup>ème</sup> édition, 2008).

##### **1°) Investissements directs étrangers :**

Les investissements directs étrangers en suède et suédois à l'étranger comprennent, les investissements en capital social, les bénéfices réinvestis, les prêts entre sociétés affiliés et les investissements immobiliers. La relation d'investissement direct est établie dès lors que l'investisseur détient 10 % au moins du capital ou des droits de vote en assemblée générale des actionnaires de la société investie.

##### **a) Sources de données :**

La compilation des statistiques des investissements directs étrangers s'effectue sur la base de deux enquêtes:

- une enquête annuelle sur les flux et les stocks des investissements directs étrangers en avoirs et en engagements,
- une enquête trimestrielle sur les prêts entre sociétés affiliés.

Concernant les investissements suédois à l'étranger, la comptabilisation des encours des stocks des capitaux propres provient de l'enquête annuelle réalisée par le BCS auprès des entreprises résidentes (entreprises industrielles et commerciales, intermédiaires financiers ou compagnies d'assurance). Les encours sont déterminés sur la base des situations relatives aux filiales et participations annexées aux comptes comptables annuels

S'agissant des investissements étrangers en Suède, le recensement des encours des stocks de capitaux propres se fait principalement après identification des participations (supérieures à 10 %) des non-résidents dans le capital des entreprises résidentes.

Cette information est disponible dans les bases de données du BCS et de la Banque Centrale. Ces encours sont déterminés à partir des bilans des sociétés résidentes affiliés à des investisseurs directs non-résidents.

Par ailleurs, des comptes rendu mensuels sur les flux pour les principales opérations d'investissements directs sont reçus des sociétés ayant effectué des mouvements de flux importants. Ces sociétés font l'objet d'un questionnaire qui leur est adressé suite aux informations relatées dans la presse, les médias, internet ou autres.

Pour ce qui est des encours de prêts entre affiliés en termes de créances ou engagements, ils sont évalués grâce à une enquête trimestrielle.

Quant au stock des investissements immobiliers, il est calculé par cumul de flux.

#### **b) Valorisation des encours des investissements directs étrangers :**

Les encours sont valorisés en valeur comptable et en valeur de marché. Beaucoup d'entreprises suédoises détenant des actions et participations d'investissements directs ne sont pas cotées en bourse, auquel cas, c'est leur valeur comptable qui est retenue, la valeur de marché étant estimée.

#### **c) Ventilation géographique des investissements directs étrangers :**

La ventilation géographique des investissements directs étrangers s'opère en fonction du pays de première contrepartie. Elle ne reflète donc pas nécessairement le lieu de contrôle effectif de l'investissement.

Toutefois, le BCS prévoit l'application des nouvelles normes méthodologiques pour la production des données sur les investissements directs étrangers en fonction du pays de résidence de l'investisseur ultime. Ceci permettrait d'avoir une meilleure connaissance de l'entité qui détient et contrôle en dernier ressort l'entreprise résidente qui a investi à l'étranger ou l'entreprise résidente investie.

Par ailleurs, il est à noter que la comptabilisation des investissements directs étrangers se fait par application du principe directionnel, dans la mesure où les prêts d'une filiale à sa maison mère viennent en déduction des investissements de la maison mère dans la filiale. Ainsi, les prêts de filiales à maison mère sont considérés comme des désinvestissements.

### **2°) Investissements de portefeuille :**

Les investissements de portefeuille recouvrent les encours en avoirs (titres détenus par les résidents) et en engagements (titres détenus par les non-résidents).

Le BCS organise mensuellement une enquête auprès des dépositaires et des émetteurs suédois en actions et en OPCVM (titres de créances et instruments du marché monétaire). Ces organismes déclarent titre par titre leur compte propre ainsi que les positions de leur clientèle tant résidente que non résidente relevant des investissements de portefeuille avec un taux de réponse de 100%.

Parallèlement, le BCS participe à l'enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille, sous l'égide du FMI, en vue de recenser les encours annuels en avoirs et engagements des investissements de portefeuille.

S'agissant des encours des produits dérivés, ils comprennent des données sur les options, les swaps, les futures et les contrats à terme de gré à gré. Ils sont établis mensuellement à partir des données transmises par les intermédiaires financiers. Ils ne font pas l'objet de classement séparé et font partie des investissements de portefeuille.

### **3°) Autres investissements :**

Les opérations relatives aux autres investissements sont constituées principalement des encours des crédits commerciaux et des avances à la commande. Ces encours sont déterminés à partir d'une enquête trimestrielle auprès d'un échantillon de grands opérateurs d'échanges extérieurs de biens et de services. Cette enquête recense les créances et les dettes ventilées par monnaie d'opération et par pays sur la base des exportations et des importations de marchandises ou de services.

## CONCLUSIONS

La visite d'études effectuée auprès du Bureau Central de Statistiques et de la Banque Centrale du 17 au 20 septembre 2012, a permis de dégager les conclusions suivantes :

- la singularité du cadre institutionnel d'établissement des statistiques des échanges extérieurs de la Suède puisque le Bureau Central de Statistiques élabore à la fois les statistiques du commerce extérieur, de la balance des paiements et de la position extérieure globale ;
- la généralisation du système de collecte directe de l'information auprès des opérateurs ayant réalisé des transactions extérieures : système d'enquête pour les opérations du commerce extérieur (commerce intrastat), les opérations relatives aux services et celles sur les investissements directs étrangers ;
- la révision des données du commerce extérieur porte sur les trois ou quatre mois précédant le mois de référence et deux années après l'année de référence ;
- l'établissement des statistiques régionales des exportations sur la base d'une enquête effectuée tous les cinq ans ;
- la performance du système d'élaboration des statistiques sur les échanges extérieurs au titre des services à travers l'utilisation d'un système spécifique de collecte d'information (système d'enquête coordonné basée sur une méthodologie scientifique d'échantillonnage) et de transmission électronique ;
- l'adoption d'un système original pour l'élaboration des statistiques sur les voyages : un système qui combine la collecte des informations auprès des institutions financières et les enquêtes par sondage ;
- la convivialité du site Internet du BCS qui permet un accès facile à une panoplie d'informations en effectuant des requêtes simples ou croisées et ce, afin d'alléger le volume des demandes d'informations reçues ;
- la mise en œuvre, à partir de 2013, des recommandations de la 6<sup>ème</sup> édition du Manuel du FMI en matière de compilation des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale.

## Liste des participants à la visite d'étude en Suède :

- **M. Driss EL MOUSTAOU** : Chef du Département des Statistiques des Echanges Extérieurs ;
- **M. Mohamed HIMMI** : Chef du Service Analyse des Données du Commerce Extérieur ;
- **M. Rachid OUMAZZA** : Chef du Service des Statistiques des Investissements Directs;
- **M. Omar BAKKOU** : Chargé d'études ;
- **Mme Fatima zahra EL IDRISI** : Chargée d'études ;
- **Mme Nadia AFRAOUI** : Chargée d'études.